

Jean-Michel BECHET
Pierre PHILIPPE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes



Jérôme PARISOT

Associé

R A P P O R T S DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DON BOULE DE NEIGE

Association régie par l'art 6 du Décret de la Loi du 16/08/1901

**29 Les Servillières
84510 CAUMONT**

Exercice clos le 31 Décembre 2014

Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2015

V E R A N & A S S O C I E S

SARL au capital de 150.000€

298 rue du Bon Vent - 84140 Montfavet - Tél. : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - e-mail : contact@veran-associés.fr

www.veran-associés.com

SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

Jean-Michel BECHET
Pierre PHILIPPE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes



Jérôme PARISOT

Associé

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DON BOULE DE NEIGE

Association régie par l'art 6 du Décret de la Loi du 16/08/1901

**29 Les Servillières
84510 CAUMONT**

Exercice clos le 31 Décembre 2014

Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2015

VERAN & ASSOCIÉS

SARL au capital de 150.000€

298 rue du Bon Vent - 84140 Montfavet - Tél. : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - e-mail : contact@veran-associés.fr

www.veran-associés.com

SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

**Association DON BOULE DE NEIGE
« DBN »
29 Les Servillères
84510 CAUMONT**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2014** sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **DON BOULE DE NEIGE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté

des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

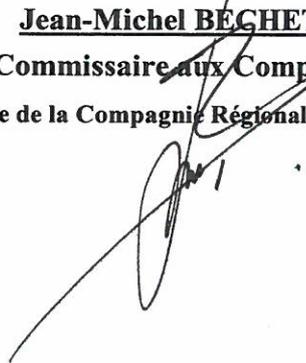
Fait à Montfavet, le 10 Mai 2015

Pour la SARL VERAN/& ASSOCIES

Jean-Michel BEGHET

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes



Annexés au présent rapport :
Comptes Annuels de l'exercice

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements	Net 14	Net 13
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Ecart d'acquisition				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes/immobil.incorpor.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisation en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations à la M.E.				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	0
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de production biens				
Stocks d'en-cours production services				
Stocks produits intermédiaires, finis				
Stocks de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commande				
CREANCES				
Créances clients et compte rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit, appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement			137 388	132 256
Disponibilités				
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	0	-	137 388	132 256
Charges à répartir s/plsrs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	0	-	137 388	132 256



DBN COMPTES ANNUELS AU 31/12/2014

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net 14	Net 13
Fonds Associatifs		
Fonds de dotation	99	99
Ecart de réévaluation dont écart équivalence		
Réserve légale		
Réserve statutaires, contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	122 978	119 006
RESULTAT de l'EXERCICE	7 441	3 972
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	130 518	123 077
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts auprès établissements de crédit		
Concours Bancaires		
Avances Membres du Bureau		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Missions Sociales Affectées	5 670	7 979
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	6 870	9 179
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	137 388	132 256



DBN COMPTES ANNUELS AU 31/12/2014

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	31/12/2014	31/12/2013
Cotisations et Dons	148 146	172 924
Subventions	-	-
Autres produits	23 670	24 622
PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	171 816	197 545
Autres achats et charges externes	3 816	3 938
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Missions Sociales Affectées et utilisées	161 280	190 512
Missions Sociales Affectées et non utilisées		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations provisions pour risques et charges		
Autres charges		
Total des Emplois	165 096	194 450
Produits nets cession valeurs immobilières placement	722	877
PRODUITS FINANCIERS	722	877
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes cession valeurs mobil. placement		
CHARGES FINANCIERES	-	-
Abandons de frais engagés par les adhérents	11 868	12 871
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 868	12 871
Frais engagés par les adhérents dans le cadre de DBN	11 868	12 871
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 868	12 871
TOTAL DES PRODUITS	184 405	211 293
TOTAL DES CHARGES	176 964	207 321
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 441	3 972



Jean-Michel BECHET
Pierre PHILIPPE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Jérôme PARISOT

Associé



**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

DON BOULE DE NEIGE

Association régie par l'art 6 du Décret de la Loi du 16/08/1901

**29 Les Servillières
84510 CAUMONT**

Exercice clos le 31 Décembre 2014

Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2015

VERAN & ASSOCIES

SARL au capital de 150.000€

298 rue du Bon Vent - 84140 Montfavet - Tél. : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - e-mail : contact@veran-associes.fr

www.veran-associes.com

SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il nous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant, dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Montfavet, le 10 Mai 2015

Pour la SARL VERAN & ASSOCIES

Jean-Michel BÉCHET

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

